

Jeudi 25 février 2016

Trois balades urbaines pour réinventer le Cœur de Métropole

Le centre historique de Rouen va faire l'objet d'un plan d'actions complet pour renforcer son attractivité et son rayonnement qui dépassent largement les frontières de la commune. Le périmètre de réflexion concerné est délimité en rive droite de Rouen entre les boulevards intramuros et les quais de Seine.

Ce projet d'envergure dénommé Cœur de Métropole se construit avec les habitants, c'est dans ce cadre que trois balades urbaines sont organisées par la Métropole afin d'échanger sur les différents aménagements de la rénovation du centre historique de Rouen.

Offrir un meilleur cadre de vie aux usagers, renforcer l'attractivité et le rayonnement du territoire, aménager des espaces publics de qualité, faciliter la marche plaisir, renforcer l'interface entre la Seine et la ville patrimoniale, augmenter la place du végétal... tels sont les objectifs de Cœur de Métropole.

La Métropole met en place une concertation publique originale avec trois balades urbaines, accessibles à tous (priorité aux habitants et usagers des quartiers concernés), sur réservation : www.metropole-rouen-normandie.fr/coeur-de-metropole-balades.

Programme des trois balades :

- Samedi 27 février de 10h à 13h : La visite débutera place du Maréchal Foch, pour aller place du Vieux-Marché, en passant par les places Martin-Luther-King et Henri IV.

- Samedi 27 février de 14h30 à 17h30 : De l'Aître Saint-Maclou, à la Halle aux Toiles en passant par les places de la Calende et du Gaillardbois.

- Samedi 5 mars de 14h30 à 17h30 : départ en haut de la rue Jeanne-d'Arc à place de la Rougemare en passant par la Tour Jeanne-d'Arc, le Musée des Beaux-Arts et la Fontaine Sainte-Marie.

A l'issue des balades, un moment d'échanges est prévu avec les élus, les techniciens de la Ville, de la Métropole et les autres participants : quelles perceptions des espaces publics? Comment les améliorer ?

Une cartographie participative dématérialisée sera également disponible, pour permettre d'échanger autrement durant cette phase de concertation, à compter du 1er mars et jusqu'au 15 avril 2016 : coeur-de-metropole.carticipa.fr/